

06/06/2012



Nations Unies

Communiqué de presse

Conférence de presse

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL RELATIF À LA SITUATION DES ENFANTS VICTIMES DE L'ARMÉE DE RÉSISTANCE DU SEIGNEUR (LRA)

Aux côtés de Mme Grace Akallo, ex-enfant soldat, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés a présenté aujourd'hui à la presse le dernier « Rapport du Secrétaire général sur les situations des enfants victimes de l'Armée de résistance du Seigneur* (LRA) ». Mme Radhika Coomaraswamy a appelé la communauté internationale à appuyer les Nations Unies, l'Union africaine et les pays directement concernés dans leur lutte contre la LRA.

Entre juillet 2009 et février 2012, la LRA, qui ne compte plus que 700 combattants environ dont une majorité de jeunes de moins de 18 ans, a enlevé au moins 591 enfants, dont 268 filles, en République démocratique du Congo (RDC), en République centrafricaine et au Soudan du Sud. En RDC, une autre tendance, apparue en 2010 et renforcée en 2011, montre que les enfants sont enlevés pour un très court laps de temps et utilisés comme porteurs jusqu'à leur abandon ou leur évasion.

L'ancienne enfant soldat, Mme Grace Akallo, enlevée elle-même en octobre 1996, a estimé que la traque contre la LRA doit être renforcée au moins pour deux raisons. Elle a cité l'échec de toutes les tentatives de négociation avec le chef du mouvement, Joseph Koni, et l'utilisation des enfants comme boucliers humains. Les Nations Unies, l'Union africaine et les pays directement concernés n'ont pas assez de moyens pour traquer Joseph Koni qui évolue dans une forêt dense », a souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général.

Mme Radhika Coomaraswamy a néanmoins reconnu que les efforts de ces trois groupes de protagonistes ont porté des fruits. En effet, depuis 2008, le nombre d'enfants tués et mutilés semble avoir diminué. Sans savoir vraiment à quoi attribuer cette tendance, la Représentante spéciale a hésité entre la protection offerte par les Casques bleus de l'ONU, les déplacements massifs des populations en fuite et la présence des forces de sécurité dans les zones d'opération de la LRA, ou les trois à la fois.

Dans son rapport, le Secrétaire général salue les Forces de défense ougandaises et l'Union africaine. Mais tout en notant la nécessité d'encourager les défections au sein de la LRA, M. Ban Ki-moon s'oppose à toute impunité pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, y compris les violations graves contre les enfants.

Sa Représentante spéciale a ajouté aujourd'hui qu'elle ne conseille pas les lois d'amnistie et s'est dite encouragée par l'expiration des dispositions pertinentes dans la loi ougandaise sur l'amnistie.

Le Secrétaire général prévient aussi, dans son rapport, que la faible présence de l'État dans les régions affectées par la LRA a contribué à la création de groupes locaux d'autodéfense. Il exhorte les pays concernés à étendre l'état de droit dans ces régions, avec l'aide des donateurs.

* [S/2012/365](#)

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel